

Image not found or type unknown



Regroupement famililale (c urgent svp)

Par **Nabilos**, le **30/06/2010** à **11:24**

Bonjour,rnrnJe suis tunisien et je veux faire un regroupement familiale pour ramener ma femme (Tunisienne), et j'habite dans un appartement de 25m², ma question est ce que j'ai le droit ou est ce qu'il est suffisant de mettre dans le dossier de regroupement familiale que 6 ou 7 derniers fiches de paies (note : mon salaire brut est 3000€ et 2250€ Net) ?, en fait moi je pose cette question parce que L'OFII demande 12 fiches de paies .rnrnMerci bien d'avance.rnrnCordialement.